



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DES PATRIOTES**  
**École Carignan-Salières**

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement tenue le 18 octobre 2021 à 19h00, en visioconférence.**

**No. Résolution**

**ÉTAIENTS PRÉSENTS**

Mme Geneviève Garceau	Parent
M. Martin Bolduc	Parent
M. Pier-Olivier Leclerc	Parent
M. Hugo Villeneuve	Parent
M. Guillaume Girard	Parent
Mme Dominique Perron	Parent-membre substitut
Mme Anne Jourdain	Responsable du service de garde
Mme Peggy Charest	Représentante du personnel professionnel
Mme Isabelle Dupuis	Enseignante
Mme Geneviève Hudon	Enseignante
Mme Mélanie Lavoie	Enseignante

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT**

Mme Martine Fréchette	Directrice
-----------------------	------------

**ÉTAIT ABSENT**

**ORDRE DU JOUR PROPOSÉ**

1. Accueil  
1.1 Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée.  
Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée à 19h15.
2. Nomination d'une secrétaire

M. Martin Bolduc propose de présenter les nouveaux membres. Mme Mélanie Lavoie est nommée au poste de secrétaire pour la présente rencontre.

*CE-131-20-21-01*

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Martin Bolduc. Il est proposé par Mme Isabelle Dupuis d'adopter l'ordre du jour.

*CE-131-20-21-02*

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

4. Approuver le procès-verbal de la rencontre du 21 juin 2021

- Une lecture est faite par chacun des membres. Une correction est apportée au procès-verbal du 21 juin 2021 : au point 7.2.1, on devrait lire « Prévision de la clientèle 21-22 » au lieu de « Prévision de la clientèle 20-21 ».



Il est proposé par Mme Mélanie Lavoie d'adopter le procès-verbal de la réunion du 21 juin dernier.

CE-131-20-21-03

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5. Affaires relatives au procès-verbal du 2021-06-21

Mme Fréchette mentionne que le projet SCP se déroule très bien. Nous notons une amélioration au niveau du comportement des élèves.

Mme Fréchette mentionne que les frais chargés aux parents seront envoyés sous peu.

Mme Fréchette rappelle que les budgets (école et service de garde) sont révisés en décembre ou en janvier. Elle note aussi que nous sommes à plus de 680 élèves.

6. Parole au public

Aucune parole au public.

7. Étude des dossiers

DÉCISION

7.1.1 Approuver les postes suivants :

- Élection à la présidence  
M. Martin Bolduc se présente à la présidence. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.
- Élection à la vice-présidence  
M. Martin Bolduc propose M. Guillaume Girard à la vice-présidence. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.
- Élection d'un ou d'une secrétaire  
Il est décidé qu'un ou une secrétaire sera nommé(e) pour chacune des rencontres du conseil (voir le calendrier des rencontres du conseil d'établissement en annexe).
- Nomination d'un membre de la communauté  
M. Martin Bolduc propose d'attendre après les élections municipales pour approcher la conseillère municipale qui représente le secteur de l'école pour voir son implication au sein du conseil d'établissement. M. Bolduc propose de reporter le point à la prochaine rencontre.

CE-131-20-21-04

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

7.1.2 Approuver les règles de régie interne

M. Bolduc présente le document sur le fonctionnement du conseil d'établissement et mentionne que les changements ont été surlignés en jaune. Il est important d'aviser de notre absence à une rencontre le plus rapidement possible pour que nous puissions aviser les substituts et avoir quorum.

Il a été proposé par Mme Anne Jourdain d'approuver les règles de régie interne (voir document en annexe).

CE-131-20-21-05

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

7.1.3 Approuver les activités éducatives complémentaires



CE-131-20-21-06

Le document activités éducatives complémentaires 2021-2022 remis par Mme Martine Fréchette est consulté par les membres du CÉ. Mme Fréchette mentionne que la mesure 15186 est utilisée pour faire en sorte que les activités éducatives sont gratuites. Une activité de loisir ou de jeu doit être payée par les parents. Mme Fréchette mentionne que l'argent dans la mesure bien-être est tout dépensé. Il a été proposé par M. Guillaume Girard d'approuver les activités éducatives complémentaires pour l'année scolaire 2021-2022.

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7.1.4 Approuver les dépenses du budget du CÉ**

Il est exposé les possibilités d'utiliser le 487\$ à diverses fins :

- Gardiennage
- Kilométrage
- Repas
- Conférences

Pour l'instant, des dépenses relatives aux repas sont retenues. Il est proposé par Mme Geneviève Hudon d'approuver le consensus obtenu.

CE-131-20-21-07

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**DISCUSSION**

**7.2.1 Discuter du calendrier des rencontres**

Le calendrier des rencontres est approuvé à l'unanimité. Le membre du conseil d'établissement responsable de la prise de notes (secrétaire) est déterminé pour chaque rencontre (voir le document en annexe).

**7.2.2 Représentant du comité de parents**

Mme Geneviève Garceau est la représentante du comité de parents. M. Hugo Villeneuve sera le substitut comme représentant au comité de parents.

**7.2.3 Suivi au projet éducatif (rapport annuel)**

Mme Fréchette nous fera parvenir le document par courriel. Point reporté à la prochaine rencontre.

**INFORMATION**

**7.3.1 Signature des documents pour les membres du CÉ**

M. Martin Bolduc présente le formulaire dénonciation de conflit d'intérêt pour un membre ou un membre substitut d'un conseil d'établissement. Chaque membre se doit de le remplir, de le signer et de le remettre à Mme Fréchette.

**7.3.2 Formation pour les membres du CÉ**

M. Martin Bolduc nous explique que les formations sont obligatoires pour tous les membres du CÉ. Les formations sont sous forme de capsules vidéos. Pour les anciens membres, il y a quelques nouvelles capsules vidéos à visionner. Il est important de remettre le cartable à la fin de l'année scolaire.

**7.3.3 Normes et modalités 2021-2022**

Mme Fréchette mentionne que toutes les compétences doivent être évaluées en tout temps (bulletin de janvier 2022 et de juin 2022) et que celles de l'école seront disponibles sur le site web de Carignan-Salières. Les parents recevront aussi deux communications dans l'année.



7.3.4 Parole aux membres

Mme Anne Jourdain souligne le bonheur du personnel du service de garde et des enfants de ne plus avoir de bulle-classe. Il est maintenant possible de faire des sorties pendant les journées pédagogiques.

7.3.5 Parole au représentant du comité de parents

Première rencontre en présentiel pour le comité de parents. Pas de grand changement au niveau de l'exécutif seulement au niveau de la vice-présidence. Il y aura des formations de disponibles pour les membres du comité de parents. Il y aura aussi un guide d'éthique et de protocole pour les réseaux sociaux.

7.3.6 Parole au représentant de la communauté

Aucun représentant de la communauté pour le moment. Point à discuter à la prochaine rencontre.

8. Varia

Aucun point ajouté. Il est seulement mentionné par M. Martin Bolduc de poursuivre les rencontres par Teams pour le moment.

9. Prochaine rencontre et levée de l'Assemblée

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le lundi 22 novembre à 19h.

Il est proposé par M. Hugo Villeneuve de levée l'assemblée à 20h21.

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CE-131-20-21-08

Direction :

Martine  
Fréchette

Date : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Président :

Martin Bolduc

Date : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_